



Judo Club Auscitain
judo - jujitsu



Règlement



Cadre, horaires et type de la compétition

CADRE DE LA COMPETITION

Le 3eme Master d'Artagnan servant de support au 1^{er} Tournoi de France Vétéran se déroulera à la salle polyvalente du Mouzon, Rue du Général de Gaule 32000 Auch. De nombreux évènements se sont déjà déroulés au sein de celle-ci, tels que : la nuit de la boxe thaï, la soirée de l'Europe, CIRCA, le Forum de l'emploi, la nuit des sports, une compétition nationale de tennis de table...

Enfin, il est facile d'accès et pratique sur le plan des parkings.

- Le Dojo principal permet 7 surfaces de compétition ; il y a 2 surfaces d'échauffement dans la salle d'annexe, ainsi que de nombreux vestiaires.

• HORAIRES

- Début de la compétition : **8h00**

- Fin de la compétition : **19h00**

Les horaires peuvent varier en fonction du nombre de compétiteurs inscrits.

• TYPE DE COMPETITION

Compétition individuelle Open pour les Vétéran



Judo Club Auscitain
judo - jujitsu



Engagement

Article 1 : Engagement

Le montant de l'engagement est fixé à 10 €. Aucune inscription ne sera acceptée à partir du 2 mai 2016.

Aucune inscription ne pourra être remboursée.

A partir de 700 combattants la compétition se déroulera sur deux jours suivant un nouvel horaire.

Attention : aucune inscription ne sera prise en compte sans le paiement associé.

Règlement obligatoire en Euros par chèque ou virement bancaire à l'ordre du Judo Club Auscitain

Coordonnées bancaires :

- Nom de la banque : LCL
- IBAN : 3000 2038 3100 0007 3209 Z71
- Adresse de la banque : place de la libération 32000 AUCH
- Nom du détenteur du compte : JUDO CLUB AUSCITAIN
- BIC : CRLYFRPP

L'engagement se fait via le club par l'extranet fédéral.

L'inscription à la pasta et à la soirée de gala se fait par le site :

www.francejudoveteran.fr

L'inscription n'est définitive qu'à réception du paiement.



Règlement sportif

Article 2 : Règlement sportif

Le règlement sportif appliqué est celui de la FFJDA

• 2.1. Conditions de participation

Etant un tournoi de France il n'est ouvert qu'aux judokas inscrits dans un club affilié à la FFJDA. Un athlète ne peut participer que dans une seule catégorie de poids celle où il s'est inscrit (sauf en cas de regroupement décidé par l'organisateur).

Les judokas devront avoir participé dans la saison en cours à un tournoi labellisé vétérans ou à un championnat seniors qualificatif au championnat de France.

Les combattants doivent avoir au moins deux années de licences et être au minimum titulaires de la Ceinture Verte, le jour de la compétition.

Chaque judoka concourt dans sa catégorie d'âge, **déterminée par son année de naissance.**

Les combattants ayant participé à une compétition officielle internationale FIJ (hors Masters) durant les 2 saisons qui précèdent ne pourront pas participer.



• 2.2 Age et durée des combats

Catégorie d'âge	Durée des combats (en min)	Femmes	Année de naissance (voir les exemples)	Hommes
30-34	3	F1	1986 - 1982	M1
35-39	3	F2	1981 - 1977	M2
40-44	3	F3	1976 - 1972	M3
45-49	3	F4	1971 - 1967	M4
50-54	3	F5	1966 - 1960	M5
55-59	2	F6	1961 - 1957	M6
60-64	2.5	F7	1956 - 1952	M7
65-69	2.5	F8	1951 - 1947	M8
70-74	2.5	F9	1946 - 1942	M9
75-79	2.5	F10	1941 - 1937	M10
80 et +	2.5	F11	A partir de 1936	M11

Exemples :

Les combattants ne doivent plus avoir obligatoirement 30 ans le jour de la compétition : *un(e) athlète né(e) le*

31/12/1986 peut participer à l'édition du 07/05/2016 ; il (elle) sera M1 (ou F1).

C'est l'année civile qui compte, non pas la date d'anniversaire :

un(e) athlète né(e) le 31/12/1981 sera inscrit(e) dans la catégorie M2 (ou F2), même s'il a 34 ans le 07/05/2016.



Judo Club Auscitain
judo - jujitsu



● 2.3. Catégories de poids

• Femmes

-48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; -63 kg ; -70 kg ; -78 kg ; +78 kg

• Hommes

-60 kg ; -66 kg ; -73 kg ; -81 kg ; -90 kg ; -100 kg ; +100 kg

• Regroupements possibles : cf. **2.5. Formule de compétition**



• 2.4. Tenues

- Judogis :

Chaque judoka devra être en possession de sa ceinture rouge personnelle. Toute marque est autorisée, dans la mesure où le judogi respecte les normes en vigueur.

- Dossards :

L'organisateur distribuera des dossards de sponsors aux athlètes, qui devront être portés pendant la compétition. Les dossards officiels FIJ ou UEJ pourront rester sur le judogi, ces dossards étant collés dessous.

• 2.5. Formule de compétition

- de 4 à 5 combattants : poule
- 6 combattants : 2 poules de 3, les deux premiers sont qualifiés pour les demi-finales
- 7 combattants : 1 poule de 4 et 1 poule de 3, les deux premiers sont qualifiés pour les demi-finales
- plus de 7 combattants : tableau à double repêchage
- pour 1, 2 ou 3 athlètes : l'organisation se réserve le droit d'effectuer des regroupements cohérents de catégories d'âge et/ou de poids, en privilégiant ceux par la catégorie d'âge la plus proche.

• 2.6. Ordre de passage des catégories

L'ordre de passage des catégories sera affiché au plus tard la veille de la compétition après la pesée.

Deux rendez-vous horaires seront donnés aux athlètes, suivant leur catégorie :

8h00: M1, M2, M6, M7, M8 + toutes les féminines

12h00: M3, M4, M5

• 2.7. Règles en matière de l'avantage décisif

L'avantage décisif sera utilisé en cas d'égalité.

La durée maximale sera de 1minute pour toutes les catégories d'âge.



• 2.8. Relation grade/championnat

La relation grade-championnat sera appliquée, conformément aux textes officiels fédéraux.

• 2.9. Classement (Ranking-list)

Le Tournoi de France fait partie des tournois français Label Excellence pour la saison 2015/2016. A ce titre, les résultats seront pris en compte lors de l'établissement d'un classement au niveau national, établi par les différents organisateurs français.

Grille de points pour les Masters de 1ère Catégorie

Place	1 ^{er}	2 ^{ième}	3 ^{ième}	4 ^{ième}	5 ^{ième}	7 ^{ième}
Points	100	70	50	40	30	10

Pesées et contrôles

Article 3 : pesées et contrôles des licences/certificats

- Rappel : pas d'inscription le jour J
- La pesée et le contrôle auront lieu le vendredi 6 mai 2016 à la salle polyvalente du Mouzon lieu de la compétition de 9h00 à 12h00 et de 17h00 à 20h00.
- Aucune tolérance de poids
- Documents à présenter au contrôle :
 - Passeport sportif avec deux timbres de licence dont celui de la saison en cours et un certificat médical de moins d'un an, autorisant la pratique du judo en compétition.



Accréditation, accompagnant, récompenses

Article 4 : accréditations, accompagnant

Chaque Master se verra remettre une accréditation, lors de la pesée, la veille ou le jour de la Compétition. L'accréditation sera demandée obligatoirement pendant la compétition, pour accéder à la zone d'échauffement ou, à l'appel du nom du combattant, à la zone de compétition.

Un seul accompagnant sera autorisé par athlète en zone de compétition, il se présentera avec l'athlète et sortira de la zone de compétition avec l'athlète à l'issue du combat.

Article 5 : récompenses et médailles

Récompenses pour le podium de chaque catégorie :

Les 4 premiers dans le cadre des tableaux (1er, 2ème et deux 3èmes), à partir de 6 combattants, les 4 premiers dans le cadre de poules (1er, 2ème et 3ème), entre 2 et 5 combattants.

Si un combattant est seul dans sa catégorie, il ne pourra pas être récompensé par un lot.

Par contre, il recevra une médaille de participation, ne sera pas considéré vainqueur!